

VAUD

# Fronde contre la reprise des quartiers à Lausanne

Après des désaccords insolubles, Lausanne municipalise l'animation socioculturelle. Le personnel craint une perte d'indépendance.

**MARDI 10 DÉCEMBRE 2019** SOPHIE DUPONT



Le centre de la Bourdonnette. Les professionnels craignent une uniformisation qui ne répond pas aux besoins des quartiers. OLIVIER VOGELSANG

**LAUSANNE** C'est une lutte de pouvoir qui se joue entre la municipalité de Lausanne et les professionnels de l'animation socioculturelle. Ces derniers tiennent dur comme fer à leur autonomie. Ils ne veulent pas d'un contrôle de la Ville sur

leurs activités. Lausanne consacre 11 millions de francs chaque année à la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASL) et veut un droit de regard sur les activités des dix-sept lieux concernés.

Après deux audits appelant la FASL à se redéfinir à la suite du constat d'une gouvernance floue, suivi d'un an de réflexion des professionnels et associations pour une refonte des statuts, aucun accord n'a été trouvé. La Ville a donc décrété fin novembre la reprise totale des activités de l'animation socioculturelle. La FASL disparaît de facto et la centaine de professionnels seront engagés directement par Lausanne.

Une douche froide pour les travailleurs et les associations du terrain, qui avaient proposé d'autres solutions. Ceux-ci protestent par une pétition demandant à la Ville de Lausanne de mettre un terme à la municipalisation, de cesser une politique de négociation basée «sur un chantage au financement» et de reconnaître un droit à l'autodétermination de la FASL. Un rassemblement a lieu aujourd'hui sur la place de la Riponne.

## **Tissu associatif**

«Les professionnels sentent une volonté d'uniformisation, qui ne correspond pas aux besoins des quartiers», relève Maria Pedrosa, secrétaire syndicale au SSP. Ils refusent une situation où la Ville commande, les professionnels exécutent, avec le risque que le tissu associatif des quartiers s'affaiblisse. «Ce sont les associations de quartier et les habitants qui amènent des projets», poursuit-elle.

Les centres d'animation socioculturelle constatent une tendance à un système de contrats de prestations, qui laisse moins de place aux initiatives des habitants. Ils craignent qu'on leur demande d'assurer des services normalement assurés par la Ville, comme l'accueil parascolaire. «Notre philosophie consiste à nous baser sur la libre adhésion. Nous ne sommes pas dans une logique de prise en charge», précise Marwan Hamidi, président de la commission du personnel.

La FASL prend acte de la décision de la Ville. Elle rappelle qu'elle a initié une démarche participative de refonte de sa gouvernance et proposé la création d'un organe participatif. Cela a été refusé par la Ville. «La grande difficulté, c'est que la municipalité tenait à être impliquée directement dans chaque lieu d'animation socioculturelle», relève Philippe Lavanchy, président de la FASL. Il dénonce une confusion des rôles entre le mandant et le mandataire.

Pour le président de la fondation, l'animation socioculturelle ne peut pas toujours être quantifiée. Un professionnel peut par exemple passer une vingtaine d'heures avec une personne en difficulté pour créer un lien de confiance, l'écouter et l'amener vers le bon service. «La Ville parviendra-t-elle à laisser de l'autonomie à chaque lieu? Le propre de l'animation socioculturelle, c'est que les besoins ne sont pas tous prévisibles», conclut-il.

## **Propositions de la Ville refusées**

Municipal des quartiers, le popiste David Payot reconnaît pour sa part un travail de qualité des professionnels et des bénévoles. Il rappelle aussi que la Ville n'a pas été intégrée à la refonte des statuts. «Ceux-ci ne nous ont pas convenu, parce que nous nous retrouvions sans possibilité d'échange avec le terrain», explique le municipal. La Ville a proposé de rester au Conseil de fondation ou de faire des conventions avec chaque lieu d'animation socioculturelle, options refusées par la FASL. «Nous allons garantir la continuité des services et maintenir notre engagement financier», assure le municipal.

David Payot évoque une situation insatisfaisante jusqu'ici, un manque de concertation entre la FASL et les acteurs de la Ville et nombre de malentendus: «Aujourd'hui, le seul outil à notre disposition, c'est la menace à la subvention. Ce n'est pas un moyen adéquat de coordination!» Il souhaite que la municipalisation «intervienne en garantissant l'indépendance des professionnels» et projette de créer un organe de concertation les impliquant, ainsi que les associations. Il n'exclut pas de revenir en arrière sur la reprise des activités, dans le cas où un consensus se dessine autour d'une autre forme d'organisation.

A la suite de l'annonce de la municipalisation, le PLR s'est réjoui de la décision prise. Le Parti socialiste a déposé pour sa part une interpellation urgente au Conseil communal, s'inquiétant de l'avenir du personnel et des associations.